MARCHANDISES.

Marchandises Sèches.
RILLIEUX & REGGIO,
24 rue Bourbon.

[illegible]

RILLIEUX & REGGIO, 24 rue Bourbon.

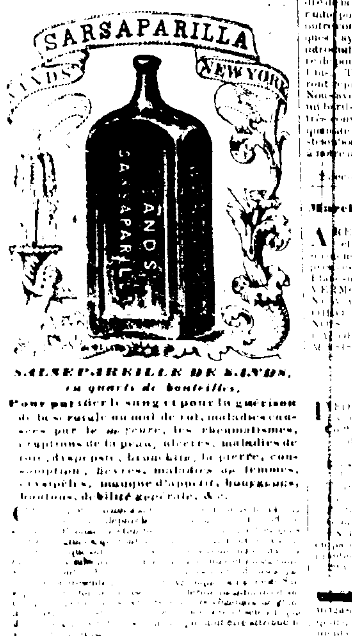

SALSEPAREILLE DE SANDS,
en quarts de bouteilles.

Pour purifier le sang et pour la guérison de la scrofule ou mal de roi, maladies cutanées, rhumatismes, éruptions de la peau, ulcères, maladies de foie, dyspepsie, bronchite, la pierre, consomption, fièvres, maladies de femmes, érysipèles, manque d'appétit, bouffissure, boutons, débilité générale, &c.

[illegible]

Maladie de Foie et Scorbut.

[illegible]

Ville et Comté de New York, S. S.

[illegible]

Extrait d'une lettre reçue d'un médecin du Maryland.

[illegible]

Sickles, Co, H. Kennedy, F. P. Dousman, J. H. Wright & Co, J. J. Rollins, J. Tucker, [illegible]

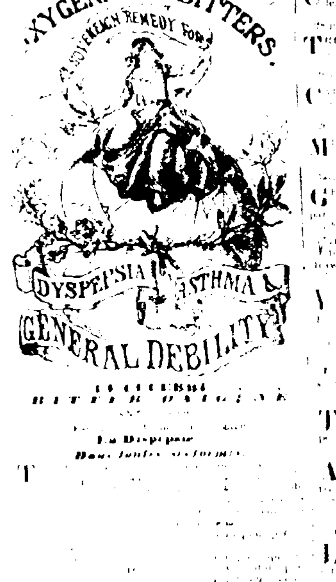

BITTER OXYGÉNÉ

La Dyspepsie
Dans toutes ses formes

[illegible]

J. WRIGHT & CO.,
151, rue Chartres.

Attention [illegible] Bitter Oxygéné [illegible]

I Σ Φ

GOUTTES Géorgiques de FANCHER.

[illegible]

Graines garanties de Mauppas

[illegible]

AMANDES—100 caisses amandes douces, [illegible] reçues, à vendre par DE VISSER & Co, 26 Vieille Levée. 3 fév

---

Arbres fruitiers et Vignes.
J. MENARD,
141, *Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital.*

VIENT de recevoir par le navire Beatrice, du Havre, un assortiment d'arbres à fruits, se composant: [illegible] variétés; pêchers 10 variétés; [illegible] abricotiers 3 variétés; [illegible] variétés; [illegible] 4 variétés; [illegible] On trouvera également un très grand assortiment de plantes et arbustes, une grande variété de rosiers. Le magasin est assorti en grande quantité de graines potagères de toutes sortes, une grande variété de graines et ognons à fleurs, le tout à des prix très modérés. [illegible] plants d'asperges. 7 fév

G. LAVIE,
5, rue St-Charles, entre Canal et Commune.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France, d'Allemagne et du Nord, un grand assortiment des articles suivants, qu'il offre à vendre au dessous du cours:

Papier à dessin de toutes grandeur;
Articles pour architectes, boîtes mathématiques;
Portefeuilles pour voyageurs et chasseurs;
Papier à lettres, français et américain;
Papier écolier do do;
Registres en tous genres, français et américains;
Portefeuilles riches et ordinaires, do do;
Encriers do do do;
[illegible];
Encriers riches en bronze et porcelaine;
Nécessaire papeterie;
Porte plumes en or et en argent;
Plumes en or et plumes métalliques diverses marques;
Encre rouge bleue et noire; cire et pains à cacheter;
Chapelets en or, en argent et ordinaire;
Médailles et croix en or et en argent;
Cadres de toutes dimensions pour daguerréotype;
Coutellerie fine, anglaise et française.
Parfumerie. Un grand assortiment.
Cartes à jouer, françaises, allemandes et américaines.
Masques, loups et dominos pour bals;
Porte-monnaie riches et ordinaires;
Eventails riches, brosses en tous genres;
Peignes assortis, en écaille et en buffle;
Chemises en toile, nouvelle coupe;
Chemises coton et toile do;
Gilets et caleçons en tricot et flanelle;
Chaussettes en coton écru, fil Perse et chaussettes;
Bretelles en soie et ordinaires;
Gants fil d'Ecosse et satin pour [illegible];
Foulards de soie et Damas;
Mouchoirs Cholet et en batiste. 7 fév

Compagnie de la Poudre du Hazard.
C. T. BUDDECKE & CO.,
Agents, rue Tchoupitoulas, No 100.

AYANT été nommés agents de cette grande manufacture, nous avons l'honneur d'annoncer au commerce que nous sommes maintenant prêts à remplir promptement tous les ordres qui nous seront donnés, quelle que soit la quantité. La qualité de la poudre de la Compagnie du Hazard est non seulement égale pour la [illegible] Nous avons toutes les qualités en main, en barils, demi barils et quarts [illegible] pour ce marché. N'importe quelle quantité sera délivrée aux prix réguliers à bord des steamboats ou à tout autre endroit, sur un ordre laissé à notre bureau.

C. T. BUDDECKE & CO., 100, Tchoupitoulas.

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

ACCEPTE une commission pour prendre des actes et représenter des [illegible], pour administrer des [illegible] dans les Etats de MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE ISLAND, CONNECTICUT, NEW YORK, NEW JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, MISSISSIPPI, FLORIDE & TEXAS.

ADOLPHE BLAGHE,
69, rue Royale,
Entre Conti et Bienville,

INFORME les dames qu'il a un assortiment très [illegible]

Bottes, Souliers et Brodequins.

En débarquement du navire Rebecca et en magasin, 1000 caisses de bottes, souliers, brodequins, [illegible] FROST & CO. 10 Magasins.

H. DE GOER & RIFFLARD.
Marchandises françaises.

20 BALLES [illegible] Rouen & Co [illegible]

H. DE GOER & RIFFLARD

RIZ—[illegible] Caroline [illegible] W. H. BUNNELL, 10, rue Gravier

VIN de Hock [illegible] WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras

AMONTILLADO—20 caisses [illegible] WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA. 30 1/2 Poydras

COGNAC—[illegible] WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras

TRUFFES—[illegible] WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA, 30 1/2 Poydras

CAFÉ—[illegible] DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée.

MIEL—[illegible] DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée.

GENIEVRE—5 pipes genièvre, Schiedam [illegible] du navire Astracan, à vendre par J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

VIN BLANC EN BARILS—[illegible] J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

VIN [illegible] J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

VIN BLANC EN CAISSES—[illegible] J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

[illegible] FOLTIG & PUIG

AUX AGENTS DE STEAMBOATS—[illegible] JOSEPH MITCHEL, 36, Poydras.

Manufacture de produits chimiques.

[illegible] H. BONNABEL, Enc. des rues Natchez et Tchoupitoulas.

BOUTEILLES—[illegible] à vendre par A. COUTIN & RANSON, 14, rue Bienville.

VIN BLANC—[illegible] LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane.

PRUNES—[illegible] en débarquement de l'Océan Star [illegible] LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane.

VINAIGRE BLANC—[illegible] de l'Océan Star, de Bordeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane.

AMIDON de la Havane—[illegible] à vendre par B. VALLS, 73, Magasins.

ANCHOIS—[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

CHARBON—[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

NOIR—[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

GRAINS pour oiseaux—[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

CIGARETTES—[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

PICADURA—[illegible] B. VALLS, 73, Magasins.

CACAO—[illegible] Caracas et de Guayaquil, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins.

HUILE de Séville—[illegible] à vendre par B. VALLS, 73, Magasins.

RIZ de la Caroline—[illegible] à vendre par B. VALLS, 73, Magasins.

JAMBONS—[illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas.

FARINE—[illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas.

CHANDELLES—300 caisses Etoile, [illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas.

WHISKEY—[illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas.

MOUTARDE—175 douzaines Kentucky [illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas.

RIZ—[illegible] CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas.

BEURRE—[illegible] du navire Vicksburg, à vendre par W H BUNNELL, 10 rue Gravier

CHANDELLES—[illegible] New York, 50 caisses [illegible] DUNTZE & IKEN, 93 & 95, rue Royale, enc. Conti

TABAC EN FEUILLE, de la Havane, [illegible] Y. QUADRAS & Co., 16, rue de la Douane.

CIMENT—[illegible] THS. BLOIS & Co, 91, rue des Magasins.

BRIQUES A FEU—[illegible] THS. BLOIS & Co, 91, rue des Magasins.

Guérison des Cancers.

PAR un traitement nouvellement découvert, les personnes affligées de cancer [illegible] peuvent être guéries [illegible]

VINS DE XÉRÈS—en barriques et demi-quartes, à vendre par Y. QUADRAS & CO., 16, rue Douane.

Bureau de l'Exécutif,
Bâton-Rouge, 15 janvier 1852.

ATTENDU que John L. Lewis, ci-devant shérif de la paroisse d'Orléans [illegible]

[illegible]

En conséquence, ceci est pour faire savoir à toutes les personnes intéressées d'avoir à délivrer au bureau du Secrétaire d'Etat, dans les quatre-vingt dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis, les raisons pour lesquelles lesdites obligations ne seraient pas cancellées et annullées.

Donné sous ma main et le sceau de l'Etat, en la ville de Bâton-Rouge le 15me jour de janvier, A. D. 1852, et de l'indépendance des Etats-Unis la soixante seizième.

JOSEPH WALKER.

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat.

AVIS.
Aux Fashionables,
AUX MAGASINS D'ALBERT & TRICOU,
Rue de Chartres, 37, et encoignure Royale et St-Louis.

Les premiers chapeaux mode d'automne, de Paris, viennent d'être reçus. Ainsi qu'un large et bel assortiment de chapeaux et casquettes de fantaisie, pour enfans de tout âge et jeunes gens. Aussi—Chapeaux d'amazone, pour dames. Capotes en castor gris et noir, pour dames. Le tout confectionné sous la surveillance de notre St. J. J. Albert. 18déc

A LOUER.

Les magasins suivans, faisant partie de la bâtisse St-Louis:
Le magasin situé rue Royale, à gauche de l'entrée de l'hôtel St Louis.
Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit.
Le magasin situé rue St-Louis, précédemment occupé comme bureau de la salle de bal.
Le magasin attenant à celui ci-dessus décrit, du côté le plus proche de la rue de Chartres.
S'adresser à la BANQUE DES CITOYENS. 25 oct

A louer à bas prix.

La maison No 306 rue du Quartier, entre Remparts et Ste Claude, cinq appartements, cuisine, chambres à bains et pour domestique, &c. Une belle cour et jardin magnifique. S'adresser au No 15, rue St-Louis, chez QUEYROUZE & LANGSDORFF.

A LOUER—Un magasin No 22, Front Levée, entre Hôpital et Quartier—DEUX MAGASINS rue Galatin, entre Hôpital et Quartier. S'adresser à ALEX. BONNEVAL, Lettre C Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville. 13 oct

A louer—Possession immédiate—La maison 149, rue Royale. Elle est parfaitement située et a été longtemps occupée par une pension. Une grande quantité de meubles qui se trouve dans la maison sera vendue par lot, s'adresser à JEAN Y DE EGANA, 47, rue Bienville. 15 jan

CONSULAT DE FRANCE.

AVIS MENSUEL—JANVIER 1852.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent:

Abello, Laurent	Déalbain, Nicolas
Baron, Auguste	Delpit, Genty, Mme Vve
Barrenon	Fisher, Etienne
Bauer, George Peter	Gallois, cordonnier
Boye, Joseph	Galabert, Joseph
Bornot, Henri	Gros, la dame veuve
Bonseigneur, M. et Mme.	Hénaulait, Mme, née Lécarpentier
Bozin François	Landrau, Auguste
Brignolle	Léger, Pierre
Blanchard ou Branchard	Lesue, Jacques, Mme Vve
Barbier, Nicolas	Lusso, Léon et sa femme
Chédeville, Prosper Vital	Letelier, Paul, ex-capitaine d'état-major
Casson, Lézin	Meyer, Adèle, Mlle
Copponex, Louis	Pillet, Oscar
Chazotte, Mme.	Pierre, Louis
Chauzure, la dame	Roux, Joseph, boulanger
Choppin, Adolphe	Raffineau, Philippe
Chevillier, Adolphe	Rénoy Jubel, Mme veuve
Dufour	Sorsparu, J. B.
Dovillier, Louis Pierre Hubert	Seugnourle, Adolphe
Duchaine, Jean Achille	Sicard, Dominique, marin
Déron, Joséphine, Mlle	Salleron, Louis Benjamin
Dérom, Henri	Tamburin, Gaëtan Antoine
Dupleix, Yves Louis	Vacher, Adrien.
Douglars, Cls. Casimir, meunier	

La Chancellerie du Consulat de France, située rue Royale, No 102, entre St-Louis et Conti, est ouverte tous les jours, de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

HABILLEMENS D'AUTOMNE ET D'HIVER.

H. HUARD, No 69, rue de la Commune, REÇU par les navires Westminster, Marathon et le steamer Georgia, un assortiment complet de marchandises confectionnées, consistant en: [illegible]

Navire MARATHON.

[illegible]

MARCHANDISES SECHES,
Bottes, Souliers et Chapeaux,
Encoignure Magasins et Commune, Nos 11 et 13.

LES soussignés ont maintenant en main et continueront à recevoir [illegible] un grand assortiment de marchandises sèches américaines et européennes, convenables pour ce marché, qu'ils offrent à vendre à des conditions avantageuses. Leur stock de marchandises sèches comprend les articles suivans: COUVERTURES [illegible]; COTON [illegible]; LINSEYS [illegible]; FLANELLES [illegible]; COTONNADES [illegible]; MOUCHOIRS MADRAS [illegible]; SATINETTS [illegible]; CALICOS [illegible]; [illegible] GANTS [illegible]; MOUSSELINES [illegible]; TOILE D'IRLANDE; BRETELLES [illegible]; PARAPLUIES [illegible]; BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX [illegible]

Chaussures de Russell,
Pour enfants et jeunes gens, de toutes grandeurs.

Bottes,
En peau de veau et kip; do de boue, pour habitation, pêcheurs, etc.

Brodequins.
En cuir patenté, peau de veau et de bœuf de toutes qualités pour hommes [illegible]

Bottines, Brodequins et souliers,
Pour dames, demoiselles, enfants et servantes, de toutes qualités.

Chapeaux et Casquettes,
De tous genres, grandeurs et qualités, pour hommes [illegible]

18déc NORTH BROTHERS

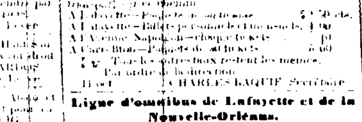

Railroad de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.
Réduction de prix.

Nouvelle-Orléans, 11 octobre 1851.

A partir du 1er de novembre prochain le prix du billet [illegible]

CHARLES LAQUE, Secrétaire.

Ligne d'omnibus de Lafayette et de la Nouvelle-Orléans.

HART, THOMAS & Co informent le public que les départs de leurs voitures auront lieu à dater de ce jour, comme suit:

De la rue Jackson, Lafayette:
Première voiture à [illegible] heures A. M.
Dernière voiture à [illegible] 8 heures P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture à [illegible] 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture à [illegible] 8 1/2 heures P. M.

Départs du bas de la ville:
De la Presse à Coton d'en bas, Troisième Municipalité:
Première voiture à [illegible] heures A. M.
Dernière voiture à [illegible] P. M.

De la rue du Canal:
Première voiture à [illegible] 6 1/2 heures A. M.
Dernière voiture à [illegible] 8 1/4 heures P. M.

[illegible] Billets à vendre au No 52, rue des Magasins.

VICTOR,
16, RUE ST-CHARLES—16.

A L'HONNEUR d'informer ses anciens clients et le public en général, qu'il vient de recevoir par les navires Gertrude, Lowe Bell, Lemuel Dyer et State of Maine, du Havre, un assortiment de marchandises de saison se composant de:

Chemises toile dans tous les prix,
do devant et cols toile.
Chemises coton et perkale française,
do en couleur,
do brodées.
Cols et faux cols toile, dito coton;
Chaussettes fil Perse, dito coton;
do [illegible] dito laine, dito cachemire.
Gants Jouvin, gants Castor, gants soie noirs et couleur, gants fil Perse, gants peau, coupe Jouvin;
Bretelles dans toutes les qualités et de tout prix;
Cravates grenadine, dito rouge [illegible],
do Joinville, dito Congrès;
Cravates soie brodées, anglais supérieur.
Parapluies et alpaga, parapluies soie, dito coton;

Il recommande particulièrement à l'attention des amateurs son assortiment de [illegible] armées. Le choix tout particulier qu'il en a fait lui permet de croire qu'il pourra satisfaire les goûts les plus exigeants.

Il détaille en ce moment une facture de porcelaine, telles que: vases, garnitures de cheminée, encriers, porte crayons, tête à tête, services à thé, qui par la richesse et l'élégance des modèles ne le cèdent en rien à ce que l'on peut trouver de mieux sur place.

Il recommande aussi à l'attention des acheteurs un assortiment supérieur de bronzes, tels que: candelabres, flambeaux, sujets variés pour porte cigares, &c.

Comme par le passé, toute sa parfumerie sort des premières maisons de Paris et se distingue par la fraîcheur et la bonne qualité des articles.

Il offre aussi à vendre à très bon compte un fort joli article de calèche pour enfant.

En raison des retards qu'il a éprouvés dans la réception de ses marchandises, Victor les offre aux prix les plus réduits pour du comptant.

A vendre en gros, 2 caisses chapeaux de soie première qualité et du dernier genre. 5déc

EN débarquement de l'Océan Star, de Bordeaux—
25 caisses sardines 1/2 et 1/4.
30 barriques vin rouge (Castrac),
10 do do (Antenac)
17 do vin blanc (Haut Sauterne)
10 1/2 do do do
50 caisses vin rouge (St.Lambert)
50 do do (St.Julien)
20 barriques vin rouge (St.Julien)
20 1/2 barriques vin blanc,
200 caisses vin blanc, à vendre par
THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti

EN débarquement du Konemann, du Havre—50 paniers Champagne grandes bouteilles, 25 paniers do demi bouteilles, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti

HUILE de baleine—25 barils No 1, en débarquement du navire Muscovoes, à vendre par W. H. BUNNELL, 10, rue Gravier. 9 jan

MUSCAT de Frontignan—200 caisses de qualité supérieure, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 27 jan

SALAISONS—200 caisses olives Aneland; 100 caisses câpres capottes; 40 caisses cornichons; 40 caisses anchois [illegible]; 40 caisses pickles à l'huile; le tout des articles sont de la marque Rouxy, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 27 jan

TRAITES sur Paris, l'Angleterre et New-York, à vendre par A. J. DENNISTOUN & CO, No. 93, rue Gravier. 10 nov—1an

VINS EN BARRIQUES—20 barriques vin Montferrand, Margaux, St Julien, St-Estèphe, sous les clés de la douane, et ayant droit au drawback. J. & J. TARDOS, No 31, Vieille Levée.

COGNAC ABSINTHE, &c.—20 1/4 pipes cognac Pinet Castillon, Conié & Martin; 10 1/8 do do do. 100 caisses absinthe; 100 do vermouth, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis

Essence de Térébenthine.

40 Barils, à vendre par P. CUPACHS, enc. Royale et St-Philippe.

Avis aux [illegible]

LE soussigné [illegible]

Références.

MM. A. Reggio,	MM. [illegible]
M. Ribas,	P. [illegible]
A. Livaudais,	E. [illegible]
E. Tureaud,	O. de Armand,
W. Polk.	O. [illegible]

NELSON FOUCHE, No 80, rue Moreau, 3me municipalité, ou chez MM. CORDEVIOLLE & LACROIX, No 123, rue de Chartres. 27jv—4m

P. H. MONSSEAUX,
Marbrier,
Importateur de Marbres étrangers et du pays.
Encoignure St Louis et Robertson,

Vis-à-vis le Cimetière Catholique No. 2. Monuments—Tombes—Pierres tumulaires—Et en général tout ce qui concerne la Marbrerie. 20jv—1a

Excellent Patissier à vendre.

Un nègre FRANCIS, appartenant à Courvoisier & Co. S'adresser à JOS. RIFFLARD, 21, rue des Magasins. 29jv—8

Etablissement de bain, à louer.

L'ETABLISSEMENT de bain situé à l'encoignure Bienville et Passage de la Bourse, sera loué pour un an ou plus. S'adresser au No 121, rue Conti. 27 janv—30

EAU DE COLOGNE.

12 CAISSES à vendre par A. STURZENEGGER & ETERNOD, Agens de F. Maria Farina,—44, rue Bienville, encoignure Chartres. 27 janv

CHANGE A VUE sur Paris direct, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO., 17 et 19, rue St-Louis. 27 janv

FERROS FRERES,

247 et 249, rue Royale, encoignure Dumaine,
Importeurs de produits d'Europe.
Et marchands de comestibles en gros et en détail. 28 jan

John Hall. R. W. Rodd.
HALL & RODD,
NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front Levée, Nlle Orléans. 20jv

Rue Royale, No. 129,
AU DESSOUS DE L'HÔTEL ST-LOUIS.
REOUVERTURE.

A. HERNANDEZ, avantageusement connu comme ayant constamment en magasin un assortiment complet de cigares de première qualité et des meilleures marques, annonce à ses amis et au public en général qu'il vient de faire la réouverture de son magasin, où comme par le passé, on trouvera toujours de beaux et bons cigares. Il ose espérer que ses amis et connaissances voudront bien lui continuer leur patronage. 1sept

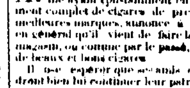

A vendre

UNE HABITATION située en SUCRERIE, dans la paroisse Jefferson, à 19 milles au dessus de la ville, rive droite du fleuve, mesurant 15 arpents et demi de face, sur 40 de profondeur, avec trente quatre esclaves de choix, chevaux, mulets, instruments aratoires, etc. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux, à Théodore Sonat, ou à V. Allain, No 17, rue Conti. 24 jan—1m2s

CHARBON DE PITTSBURG.

Un grand assortiment en main et délivré promptement au prix courant du marché. Notre assortiment vient des meilleures mines de la rivière Monongahela et est égal en qualité au charbon Canel Anglais, et plus économique. Les ordres peuvent être laissés à nos dépôts, Promenade Triton, No 66, encoignure Suzette et Levée, à notre bureau, 99, Gravier, près St-Charles. Mesure et qualité garanties.

20déc—1m MILTENBERGER & QUINN.

Charbon—Charbon.

200 BOUCAUTS charbon anthracite, en main, au No 77, rue de la Douane, City Coal Yard. 200 boucauts de Pittsburgh, arrangé expressément pour les habitations. 300 tonneaux Cannel anglais supérieur, au plus bas prix du marché, en lots convenables aux acheteurs. Charbon de Pittsburgh par chargement. 5 jan

Charbon.—Charbon.
CHARBON CANEL ANGLAIS.

10 TONNEAUX en débarquement du navire Lapland, patent No 20, Seconde Municipalité, et prêts à être délivrés. Envoyez vos ordres Nos. 429, rue Royale; 77, rue de la Douane, 132, rue Bienville. 23déc McBEAN, WILLARD & Co

McBEAN, WILLARD & Co.,

TIENNENT constamment en main, à leurs entrepôts No 332, rue Tchoupitoulas, No 77 rue de la Douane, et No. 329, rue Royale,
DU CHARBON
DE PITTSBURGH, ANTHRACITE, ANGLAIS ET DE CANNEL.
A vendre aux prix les plus bas du comptant. 23déc

Dépot de drap de Billard des premières fabriques françaises.

P. LEVERRIER, rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti, informe ses acheteurs qu'il vient de recevoir par le navire [illegible] un assortiment complet de DRAP POUR BILLARD [illegible]

V & L MAIGNAN [illegible]

Marchandises de Printemps.
GIQUEL & JAMISON,
No. 14, RUE DE CHARTRES.

APPELLENT l'attention de leurs amis [illegible]

Toiles! Toiles!

[illegible]

GIQUEL & JAMISON, 14, rue de Chartres

RICHARD ALDIGE & Co.,
Rue de Chartres, No 35, au premier.

EN débarquement des navires Elizabeth Hamilton et Béatrice, du Havre. [illegible]

LE soussigné a constamment en magasin et à vendre:

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment choisi de marques véritables, telles que Cabanas y Carbajal, Flor de Cabanas, Fígaro, [illegible]

CIGARETTES.—[illegible]

PRIMITIVE [illegible]

SUCRE DE LA HAVANE—[illegible]

J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

[illegible] J M CABALLERO

SKINNS et EPERVIERS.
P. LEVERRIER,
Rue de Chartres, 76, entre Bienville et Conti.

CROIT devoir informer ses acheteurs et le public [illegible]

DEPOT D'EAUX DE COLOGNE,
supérieures à toutes celles connues sur la place.
P. LEVERRIER,
76, Rue de Chartres, entre Bienville et Conti.

OFFRE à vendre au dessous des prix de Paris, de l'Eau de Cologne, qualité très supérieure, [illegible]

Très bonne qualité de 2e degré à $1 50 le gallon;
Superfine qualité de 30 do à 2 50 do;
Extra supérieure do 40 do à 3 50 do.

[illegible]

FRUITS A L'EAU DE VIE.—120 caisses fruits assortis à l'eau de vie; 75 do abricots do; 40 do poires do; 60 do prunes do; 120 do cerises do. A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale. 6c

Bureau du Collecteur de Taxes sur propriétés foncières et esclaves de la 1re municipalité.

LES Contribuables sont par le présent notifiés que la collecte des taxes pour l'année 1851, commencera à dater de lundi 2 février 1852.

CHS CLAIBORNE, Collecteur.

Banque des Négocians et des Artisans.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1852.

UNE élection des directeurs de cette banque, tenue le 26 du mois dernier, les personnes suivantes ont été élus:

A. Dudley,	A. D. Crossman,
J. W. Carroll,	W. F. Vredenburg,
Saml. Stewart,	B. F. Fox,
T. Sandridge.	

Et à une assemblée de la direction tenue ce jour, M. W. H. Dudley a été réélu président.

G. CRUZAT, caissier. 3 fév—5

Banque de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 2 février 1852.

UN dividende de cinq pour cent sur les profits des derniers six mois a été déclaré ce jour par la Direction, payable aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, le 10 du courant.

RICHARD RELF, Caissier.

SARDINES en boîtes, demi et quart de boîtes, en débarquement du navire Harvest, du Havre, à vendre par A. COUTIN & RANSON, 14 rue Bienville. 4 fév

VIN vieux Château Haut-Brion.—Le soussigné, seul agent aux Etats-Unis de M. J. Eugène Larrieu, propriétaire du Château Brion, vient de recevoir divers envois de vin de ce cru renommé, qu'il offre à vendre en gros et en détail. HENRY VALETON, 90, St-Louis. 21 janv

Las Cuatro Postrimerias del Hombre,
POR ADADUS CALPE,
(Español.)

EN vente chez les soussignés les 12 premières livraisons de cet ouvrage.
Prix de la livraison .... 30 cents.
Pour les souscripteurs .... 25 cents.
A. PAYA & CO., Agents, 56, rue de Chartres. 22jv—15

EN débarquement du navire Océan Star, de Bordeaux—12 barriques vin pour familles Cantenac. 40 do do ordinaire Queyries, à vendre par FERROS FRERES. 247 et 249, rue Royale enc. Dumaine.

HUILE D'OLIVE—200 paniers en grand[es] bouteilles, 20 paniers en demi bouteilles, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 182 et 186, rue Royale. 27 jan

BOUTONS DE VIGNE Isabella et Catawba, à vendre par 100 ou par 1000, par H. BONNABEL, Encoign. Natchez et Tchoupitoulas. 7 jan

MELASSE de citerne—en barils et demi barils, de la raffinerie de Toulouse, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 31jv

EN débarquement du navire Ocean Star, de Bordeaux—
30 caisses cerises à l'eau de vie.
30 tierçons vin blanc Haut Sauterne 1re qualité,
10 barriques do do
10 tierçons vinaigre de vin blanc rectifié,
14 balles bouchons pointus diverses qualités,
6 balles do réguliers do.
A vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse. 30 jan

AVIS JUDICIAIRES.

Victor Sère vs John Molloy.

D[illegible] Troisième Cour de Juge de Paix [illegible]

[illegible] Constable

ETAT de la Louisiane—Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 3,962.—Louise Antoinette Elliot, femme de J. Coulon, vs. son mari J. Coulon.—Je certifie par le présent que le 29 jour de décembre 1851, jugement a été entré dans cette Cour dans cette affaire, dans les mots et chiffres suivants, savoir:—Sur motion de J. C. David, avocat de la demanderesse, et en produisant à la cour les preuves de la demande de la demanderesse, il est adjugé et décrété, que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 19 du courant, soit confirmé et qu'il y ait jugement de séparation de propriété entre la demanderesse Louise Antoinette Elliot et son mari Jean Coulon, que la dite demanderesse recouvre du dit défendeur Jean Coulon la somme de [illegible] quarante quatre piastres avec 5 pour cent d'intérêt depuis le 8 décembre 1850 jusqu'à paiement et les frais du procès, avec le privilège accordé par la loi aux femmes mariées pour la protection de leurs droits dotaux et paraphernaux.

Jugement rendu le 27 décembre 1851.
(Signé:) le 13 janvier 1852.
(Signé:) T. H. KENNEDY, Juge.

En foi de quoi j'ai signé de ma main et apposé le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 14me jour de janvier de l'an de Notre Seigneur, mil-huit-cent-cinquante deux et la soixante-seizième de l'Indépendance des Etats-Unis.

15 janv—28,6,14 CHS. WENSHAM, Dép. Greffier

MATCHES.

LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 201, et celles de M. Lacour, de New-York, sont à vendre chez J. H. LANG, No 158, rue de Chartres. 25déc

J. B. BOISON, AUX ST CHARLES, 64.

VIENT de recevoir par les derniers arrivages de France un bel assortiment de marchandises, savoir:

Chemises de toile extra fines, nouvelle coupe,
Cravates de fantaisie; cols nouveau genre,
Bretelles de soie, coutellerie fine,
Caleçons et gilets de peau en mérinos et soie,
Chaussettes blanches, écrues, rayées et fantaisie,
Brosses à dents, à ongles, à habits, etc.
Gants Jouvin pour hommes,
Cannes, parapluies, porte monnaies,
Un assortiment très varié de parfumeries, venant des meilleurs fabricants de Paris,
Cheveux à nattes, bandeaux, frisettes, toupets, etc.,
—Aussi pour les familles.—
Savon de guimauve, 1re qualité.

Articles pour Francs-Maçons.

Les membres des sociétés maçonniques sont informés qu'ils trouveront un bel assortiment d'insignes et ornements maçonniques, choisis par lui-même à Paris, et qu'il vendra à des prix raisonnables. 16 janv

Magasin de linge fait à la mode.
29, *rue des Magasins*, 29.
F. FABRE & Cie.,

APPELLENT respectueusement l'attention de leurs amis à leur grand assortiment de choix de MANTEAUX, SURTOUTS et PALETOTS du dernier genre de Paris, qu'ils offrent à vendre aux prix les plus modérés. F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins. 19 déc

LES soussignés offrent à vendre en débarquement du navire Helen, directement de Londres:
200 futailles bière et porter de la marque de R. B. Byass;
42 fromages de Chester, enveloppés dans du zinc;
30 do de Stilton, do do do;
6 do de Chedar, do do do;
6 futailles de sauce de Worcester;
1 do do de Genty;
1 do do de l'Exhibition;
2 do do assorties;
44 douzaines salaisons en jarres;
20 do oignons do.
1 futaille contenant des pâtes d'anchois, Bloater, poudre de Curre, Indian Soy marmelade et gelée assorties;
100 boîtes de fermeture de biscuits anglais,
12 do do do mêlés;
22 do do do à l'arrowroot;
12 do do do au café;
12 do do do du prince Albert;
12 do do do de gingembre;
3 do do Pic Nic;
3 do do à la reine, à vendre en gros par O. VALETON & Co., 25 rue Tchoupitoulas.
Un assortiment de ces derniers articles seront vendus au détail à leur succursale à l'encoignure des rues Royale et Quartier. 1 fév

2000 demi boîtes petits pois, 100 boîtes demi, 500 demi boîtes thon mariné à l'huile, 300 caisses cerises à l'eau de vie, 3 barils jus de cerises, 200 caisses absinthe, à vendre par TH. BAILLY BLANCHARD & Co, 98, rue de la Douane. 27déc

VIN—50 caisses vin rouge Brown Cantenac,
68 do Larose,
41 do Lafite,
211 do St Estèphe, Expéen,
100 do St Julien do.
12 caisses muscat de Frontignan.
50 caisses vin blanc Sauterne, bouchon à l'émer, Expecon.
20 caisses de Labour, E. Montau, Lafitte, Haut Brion, [illegible]
A vendre par V. & L. MAIGNAN, 25 St Louis.

Académie d'Ecriture de Dolbear,
20, rue du Camp.

LES Messieurs, Dames et Enfants peuvent en peu de temps acquérir une belle écriture de commerce. Les Enfants pourront recevoir des leçons spéciales pour les autres classes.

Heures de leçons de 9 à 11 heures A. M. de 1 à 6 heures P. M. et de 7 à 9 heures du soir. J. W. DOLBEAR, 25, rue du Camp.

J. TURPIN,
Importateur de Bijoux,
66, *rue de Chartres, encoignure Bienville.*

GRAND assortiment de Bijouterie fine de Paris et [illegible]

H. DOURS,
HORLOGER.

[illegible] DOURS FILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE. 20 déc

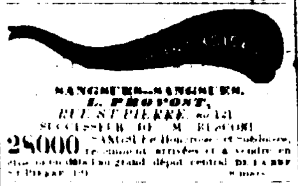

SANGSUES—SANGSUES.
L. PROVOST,
RUE ST PIERRE, No 131,
SUCCESSEUR DE M. BUCOURI.

28000 SANGSUES de Hambourg et Suédoises [illegible] dépôt central [illegible]

Bureau de Placement et Agence Générale.

M. O POTIER a ouvert un Bureau de Placement et d'Agence Générale au No 21, rue de l'Hôpital. Il s'engage, sur demande, à fournir des domestiques, ouvriers, travailleurs, etc. [illegible]

FRUITS AU JUS—[illegible] à vendre par LORILHE & Co. Encoignure Royale et Douane.

VIN de [illegible] Bordeaux, à vendre par RAYMOND CAHUZAC, 30, Vieille Levée.

VIN DE CATALOGNE—[illegible] Y. QUADRAS & Co., 16, rue Douane.

CARREAUX A JOUER—Montagnard, Steamboat [illegible] Andrew, en débarquement du navire Medora, à vendre par W H BUNNELL, 10, Gravier.

CORNICHONS, gélatine, pêches fraîches et prunes [illegible] en débarquement du navire Medora, à vendre par W H BUNNELL, 10, Gravier. 1fév

CHAUX DE THOMASTON—2400 barils chaux de pierre de Thomaston, en débarquement et à vendre par THS. BLOIS & Co, 91, rue des Magasins.

EAU DE VIE—[illegible] en quarts et huitièmes [illegible] Martell [illegible] LOISON & SILVESTRE, 24, rue de la Douane. 29 jan

EN débarquement du navire Andover de Bordeaux, [illegible] paniers de bouteilles vides, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 13 et 15, St Louis. 5 fév

VERMOUTH—100 caisses Vermouth de L. Noilly Fils & Co, récemment reçues et à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 9 fév

VIN DE MARSEILLE—20 barriques vin de Marseille ordinaire, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 9 fév

20 BARRIQUES vin Ste Marguerite pour tables, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 9 fév

ABSINTHE & KIRSCH—125 caisses absinthe L. Noilly Fils & Co; 70 caisses kirsch L. Noilly Fils & Co. A vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 9 fév

30 BARRIQUES vin blanc Haut Sauterne, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée. 9 fév

HUILE PLAGNIOL—125 paniers huile Plagniol, grande et demi bouteilles, à vendre par ANT. GIRAUD, 46, Vieille Levée.

EN débarquement du navire Minesota, du Havre: 50 caisses Champagne grandes et petites bouteilles, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29, rue Conti. 7 fév

EAU de vie—250 futailles eau de vie de Cognac, de la Rochelle & Bordeaux, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29, Conti. 7 fév

EN débarquement du navire Rougemont, du Havre: 75 paniers Champagne grandes et petites bouteilles, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29, Conti. 7 fév

A VENDRE—anchois, huile d'olives, truffes, pâtés, pois, cerises à l'eau de vie, confitures, THOMAS PINET & Co, 29, Conti. 7 fév

EN débarquement du navire Harvest, du Havre—50 paniers bouteilles vides, à vendre par THOMAS PINET & Co, 29, Conti. 7 fév

TABAC de la Havane—8 balles pour capes de Vuelta Abajo, en débarquement du brick Mount Vernon, à vendre par B VALLS, 73, Magasins. 7 fév

SUCRE de la Havane—63 caisses brun, en débarquement du brick Mount Vernon, à vendre par B VALLS, 73, Magasins. 7 fév

EAU-DE-VIE de Cognac en magasin et à vendre par les soussignés: 15 tiers eau-de-vie de la marque E. R. Martin & Co., des années 1842, 1844 et 1848. LEOPOLD JEANNET & Co., 99, rue St-Louis. 29 jan

Graines garanties de la récolte de 1851.
T. BACHELIER,
Marchand grainier, horticulteur, botaniste,
Rue des Ursulines, entre Vieille Levée et Condé.

REÇU de France par le navire Astracan, un immense assortiment comme:

Artichaut,	Betterave,
Céleri,	Cerfeuil,
Chou,	Cresson,
Epinard	Lentille,
Ognon,	Oseille,
Persil,	Pimprenelle,
Radis,	Raiponce,
Piment,	Anis,
Basilic,	Carotte,
Chicorée,	Scarole,
Laitue,	Mâche,
Melons, dix variétés,	Navet,
Panais,	Chou chinois, nouvelle variété,
Pois,	Pourpier,
Salsifis,	Brème,
Moutarde,	Cibouleur,

Graines fourragères les plus recommandables, Gazon persone, excellente herbe très fine pour gazon d'agrément.

Fleurs les plus remarquables, 250 variétés, 1o plantes grimpantes; 2o plantes pour bordures; 3o plantes à fleurs odorantes; 4o plantes à feuilles colorées; 5o plantes à feuilles ou port ornementales; 6o plantes croissant à l'ombre; 7o plantes vivaces de choix; 8o plantes pour grands massifs, etc. etc.

Ognons de fleurs, divers.

Anémones, Amaryllis, Fritillaires douze variétés, Glayeuls, Jacinthes, Jonquilles, Lis, Narcisse, Renoncules, Tigridia, Tulipes, etc. etc.

Parmi les espèces décrites ci-dessus, on peut les cultiver en pot ou caraffe; c'est une culture qu'on affectionne assez généralement que celles des ognons à fleurs et particulièrement des Jacinthes, Jonquilles, Narcisses, etc., dans les appartements pour jouir de leur vue et de leur odeur pendant l'hiver.

Pour encourager la culture, les habitans, jardiniers, marchands, pourront se procurer toutes ces graines et ognons à des prix modérés. 23 jan

---

VENTES JUDICIAIRES

Exécuteurs testamentaires de L. G. Milligeberg et al vs Samuel Overbury.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 4,924.—En vertu d'un alias writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 16 de février 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication d'un certain lot de terre [illegible] situé au faubourg Ste Marie de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Julie, St Jean, Girod et St Pierre, désigné par le No 60, d'après un plan par L. H. Pilié, [illegible] 9 janvier 1845, et déposé en l'étude de Achille Chiapella, notaire public de cette ville; le dit lot de terre mesure conformément au plan ci-dessus mentionné 26 pieds de face à la rue St-Pierre, 129 pieds 6 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Julie et 129 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne du côté de la rue Girod, et 26 pieds de largeur dans le fond; ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dessus, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—La somme de $400 avec intérêt au taux de huit pour cent l'an, sur $200 depuis le 26 d'octobre 1850 et sur $200 depuis le 26 d'avril 1851, jusqu'au jour de la vente, les frais du procès et d'exécution comptant, et pour la balance du prix d'adjudication, l'acquéreur assumera le paiement des quatre autres billets, chacun de la somme de $100, deux payables le 26 d'octobre 1851, et les deux autres le 26 avril 1852.

JAMES P. FRERET, shérif de la paroisse d'Orléans. 11fév—11,21,3,15

Succession de feu Joseph Melo.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 3,998—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 de février 1852, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi, 15 de mars 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication:

Un lot de terre situé au faubourg Tremé, dans la Première Municipalité de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues St-Philippe, Prieur, Bertigny et Ursulines, mesurant environ 30 pieds de face à la rue St-Philippe, sur environ 100 pieds de profondeur, lequel lot de terre est entouré en partie remblayé, et les banquettes de façade sont faites.

Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets garantis par hypothèque sur la dite propriété, portant huit pour cent d'intérêt, en cas de non paiement à échéance.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant O. de Armas, notaire public.

JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans. 11fév—11,21,3,15

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 4910—La Banque des Citoyens de la Louisiane vs D. F. Forbes.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 15 de mars 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication d'un—

Certain lot de terre situé au faubourg Annunciation, de cette ville, et désigné par le lot No 2 [illegible] d'après un plan du dit faubourg, déposé en l'étude de Louis T. Caire, notaire public en cette ville, le dit lot de terre mesurant [illegible] pieds de face à la rue des Magasins, sur 120 pieds de profondeur entre les rues Robin et Lacourse; le tout mesure française—ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en une vieille bâtisse en bois contenant 2 chambres, 2 cabinets et 1 petite galerie, 1 cuisine en bois à 2 étages, contenant 4 chambres et 1 hangard—ensemble avec 100 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanties par hypothèque sur la dite propriété.

Le bien saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans. 11fév—21,3,15

William Nixon vs R. A. Jackson, Charles H. Seamon et P. Kennedy, in solido.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,313.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire ci-dessus, et du consentement des parties y intéressées, je procéderai, le mercredi 11 de février 1852, à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de:

Le bateau à vapeur MAD ANTHONY, ensemble avec sa machine, ses meubles, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant, au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans. 7 fév—11

F. F. Gaillard vs F. W. Colquhoun.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 4759—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 15 de mars 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de—

DEUX CERTAINS LOTS DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, situés au faubourg Delord, dans la Municipalité No 2 de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie et Philippa, le Cours des Tritons et le Mobile Landing, désignés par les Nos 108 et 109, sur un plan dressé par R. Delabeal, ingénieur, en mars de l'année 1842 et déposé en l'étude de G. R. Stringer, notaire public en cette ville, lesdits deux lots de terre sont contigus et mesurent chacun au pied anglais 27 pieds de face à la rue Julie, sur 120 pieds de profondeur.

Les bâtisses et améliorations sur lesdits lots de terre consistent en une maison en bois à deux étages et en une maison à un étage.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant, payable au moment de l'adjudication.

JAS P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

James T. B. Featherstonhaugh vs. Thomas A. Compton et Wm. G. Kendall, tiers saisi.

PREMIERE Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 4,194.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le lundi 15 de mars 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St-Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de—

Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui sont dessus, situés au faubourg Ste Marie, dans l'îlet borné par les rues Gravier, de la Commune, St Maurice [illegible], et désignés par les Nos 11 et 12 de l'îlet [illegible] [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAS P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Succession de William McIntire.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 4,622—En vertu d'un ordre de vente rendu le 25 janvier 1852, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mercredi 3 de mars 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de [illegible]

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

JAS P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. Jouet vs Jean Auranne.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 4,304.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le vendredi 20 de février 1852, à midi, dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, à l'adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêts de J. Jouet à un certain jugement rendu en sa faveur contre Etienne Renoudet, en date du 27 janvier 1852, pour la somme de $114 32 portant intérêt au taux de 5 p. 100 [illegible] jusqu'au paiement final pardevant la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de J. Jouet vs Etienne Renoudet, No 4,297 des dossiers de la dite Cour.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions, comptant au moment de l'adjudication.

JAS. P. FRERET, Shérif de la paroisse d'Orléans. 7 fév—11 16 20

Bureau du Trésorier de la Municipalité No. Un.

AVIS est par le présent donné qu'il y a vingt cinq mille piastres dans la caisse d'amortissement créée pour le rachat des bons émis conformément à l'acte de la Législature, approuvé le 4 mai 1847, intitulé "Acte pour pourvoir au paiement des dettes des Municipalités de la Nouvelle-Orléans." Que cette somme devant être employée à cet effet, des propositions cachetées seront reçues par moi [illegible]

Nouvelle-Orléans, 27 janvier 1852.

J. A. DUREL, Trésorier

AVIS.
Bureau du collecteur des taxes sur Cafés, Grocerie, Restaurans, Billards, Salons de barres, Auberges, &c.
PREMIERE MUNICIPALITE.

LES propriétaires des susdits établissemens sont par la présente notifiés de se munir immédiatement de leur licence. Tout établissement ouvert sans avoir au préalable obtenu licence sera rigoureusement poursuivi.

VICTOR LABATUT, Collecteur. 16 jan—1 m

Bureau de l'Auditeur.
Baton Rouge, 29 janvier 1852.

CONFORMEMENT à la 35me section d'un acte de la Législature intitulé: "Acte pour établir et régler le département de la Trésorerie", approuvé le 20 janvier 1847, les noms des collecteurs de taxes suivants qui ont manqué de régler les taxes dues le 31 décembre dernier pour l'année 1850, et qui sont en conséquence devenus concussionnaires, sont par le présent publiés ensemble avec le montant dû par chacun d'eux, savoir:

Lewis F. Steele, paroisse de Bossier, montant sur le rôle de 1850	6,016 50	
Pas de licence prise pour 1851		6,016 50
Allen Harris, paroisse de Claiborne, montant dû sur le rôle de 1850		744 35
D. M. Pritchard, paroisse Catahoula, montant dû sur le rôle de 1850	2,992 33	
Montant sur licence de 1851	157 00	3,149 33
J. A. Bouneval, Gne District représentatif, Nlle Orléans, montant dû sur le rôle de 1850	6,370 50	
Montant sur licence pour 1851	6,067 00	12,437 50
Justin Aguillard, 9me District représentatif, Nlle Orléans, montant dû sur le rôle de 1850	2,791 30	
Charles S. Leckie, paroisse Rapides, montant dû sur le rôle de 1850	9,653 99	
Pas de licence prise pour 1851		9,653 99
J. K. Gorman, paroisse St-Hélène, montant dû sur le rôle de 1850	376 66	
Montant dû sur licence pour 1851	313 00	689 [illegible]
W. H. Dinkgrave, paroisse Ouachita, montant dû sur le rôle de 1850	4,638 56	
Pas de licence prise pour 1851		4,638 56
Harrison Rogers, paroisse St Landry, montant dû sur rôle de 1850	6,831 44	
Montant sur licence pour 1851	6,850 00	13,681 44
J. H. Arnot, paroisse Tensas, montant dû sur le rôle de 1850		11,134 [illegible]
E. Leblanc, paroisse Vermillion, montant dû sur le rôle de 1850	2,607 67	
Pas de licence prise pour 1851		2,607 67

LOUIS BORDELON, Auditeur.

E. ANTOGNINI,
Fabricant de Billards, No. 14, rue Conti, entre Chartres et Levée.

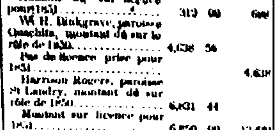

ON trouvera constamment des billards neufs et d'occasions, ainsi que tous les articles concernant le billard, tels que, tapis, billes, queues, etc. Des bandes élastiques patentées garanties pour cinq ans et plus, pour la justesse de la bille. On trouvera aussi des tables en ardoise pour le jeu des billards, supérieures à celles en bois, jeux de loto complets, et des boules de Ten Pin Alley.—Aussi—une nouvelle règle de jeu pour la partie à quatre billes.

N. B. On trouvera dans le même établissement des billards ronds, nouvelle invention avec ou sans blouse. Ces billards ont été proclamés par les premiers joueurs de Paris supérieurs à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour.

Les personnes désirant voir l'effet de ces billards ronds, peuvent s'adresser au 92, rue de la Commune, à côté du Verandah, chez M. Lucas Orlosc. 4fév

---

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente [illegible]

PAR J. A. BEARD & MAY.

Le lundi, 15 mars 1852, à midi, à la salle d'encan de l'Arcade, rue des Magasins, Nouvelle-Orléans.

Par et en vertu d'un décret de la Législature, approuvé le 21 mars 1850, intitulé "Acte concernant [illegible]" [illegible] Municipalité No 2, Nouvelle-Orléans et conformément à un acte spécial de compromis entre la municipalité No 2, et les propriétaires ou leurs représentants, [illegible] plus amplement spécifié dans un plan connu comme plan de J A Beard, se référant au dit acte spécial de compromis, fait et signé devant B Cénas, Esq Notaire public, daté du 30 juin 1851, savoir:

1—Deux lots de terre dans l'îlet borné par les rues Front Levée, Fulton, Commune et Canal, chacun ayant trois façades.

2—Neuf lots de terre dans le carré borné par les rues Front Levée, Fulton, Commune et Gravier, numérotés de 1 à 9 inclusivement. Le No 1 forme l'encoignure des rues Front Levée, Fulton et Commune. Les Nos 2, 3, 4, 5, 6 et 7 font face aux rues Fulton et Front Levée. Le lot No 9 forme l'encoignure des rues Fulton, Front Levée et Gravier.

3—Seize lots de terre dans le carré borné par les rues Nouvelle Levée, Fulton, Poydras et Gravier, numérotés de 1 à 16 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Fulton, Nouvelle Levée et Gravier. Le No 16 forme l'encoignure des rues Poydras, Nouvelle Levée et Fulton. Les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 font face aux rues Nouvelle Levée et Fulton.

4—Seize lots de terre dans le carré borné par les rues Nouvelle Levée, Fulton, Poydras et Lafayette, numérotés de 1 à 16 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Fulton, Nouvelle Levée et Poydras. Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Lafayette, Fulton et Nouvelle Levée. Les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 font face aux rues Fulton et Nouvelle Levée.

5—Quinze lots de terre dans le carré borné par les rues Nouvelle Levée, Fulton, Lafayette et Girod, numérotés de 1 à 15 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Lafayette, Fulton et Nouvelle Levée. Le lot No 15 forme l'encoignure des rues Girod, Fulton, Nouvelle Levée. Les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 font face aux rues Fulton et Nouvelle Levée.

6—Dix lots de terre dans le carré borné par les rues Nouvelle Levée, Fulton, Girod et Notre Dame, numérotés de 1 à 10 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Girod, Fulton et Nouvelle Levée. Le lot No 10 forme l'encoignure des rues Notre Dame, Fulton et Nouvelle Levée. Les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 9 font face aux rues Fulton et Nouvelle Levée.

7—Neuf lots de terre dans le carré borné par les rues Notre Dame, Julie, Fulton et Nouvelle Levée, numérotés de 1 à 9 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Notre Dame, Fulton et Nouvelle Levée. Le lot No 9 forme l'encoignure des rues Julie, Fulton et Nouvelle Levée. Les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 font face aux rues Fulton et Nouvelle Levée.

8—Vingt-trois lots de terre dans le carré borné par les rues Julie, St-Joseph, Nouvelle Levée et Fulton, numérotés de 1 à 23 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Julie, Fulton et Nouvelle Levée. Le lot No 23 forme l'encoignure des rues St Joseph, Fulton et Nouvelle Levée. Les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 font face aux rues Fulton et Nouvelle Levée.

9—[illegible] lots de terre dans le carré borné par les rues St-Joseph, Market, Fulton et Nouvelle Levée [illegible]. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues St Joseph, Fulton et Nouvelle Levée. Le lot No 5 forme l'encoignure des rues Market, Fulton et Nouvelle Levée. [illegible] Les lots 2, 3 et 4 font face aux rues Fulton et Nouvelle Levée.

10—Cinq lots de terre, dans le carré borné par les rues Market, Delord, Fulton et Nile-Levée, numérotés de 1 à 5 inclusivement. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Market, Fulton, Nlle-Levée. Le lot No 5 forme l'encoignure des rues Delord, Fulton et Nlle Levée. Les Nos 2, 3 et 4 font face aux rues Fulton et Nlle-Levée.

11—Un lot, borné par les rues Delord, Fulton, Nlle Levée, et une rue qui n'est pas nommée, ayant quatre façades.

Les propriétés ci-dessus décrites sont supérieures par leur location à n'importe quelle propriété contiguë dans les Etats-Unis. Tous ces lots ont deux façades sur de larges rues, et sont parfaitement [illegible] pour le grand commerce de l'Ouest et pour des magasins de dépôt.

Les plans lithographiés seront prêts le [illegible], et pourront être envoyés avec des notes à ceux qui en désireront.

Les lots faisant face aux propriétés qui étaient représentées par les parties au compromis de 1820, et qui n'avaient pas signé l'acte de compromis, en vertu duquel cette vente est faite, avant le jour de la dite vente, ne seront pas vendus.

Conditions—Un cinquième comptant, la balance en billets égaux (en coupons si on le demande) à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, avec six pour cent d'intérêt par an, jusqu'à l'échéance, et en cas de non paiement huit pour cent par an jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque sur les propriétés.

Fdo de FUENTES. J. CHALARD.
FDO. DE FUENTES & CO.
Négociants Commissionnaires.
IMPORTEURS DE VIN DE BORDEAUX, EAUX DE VIE ET DE GRAINES DE LA HAVANE, ETC.
1déc—1an 93, Vieille-Levée.

AVIS.
Bottes, Souliers, Chapeaux et Casquettes en gros.

Les soussignés ont maintenant en main et recevront continuellement un assortiment complet de bottes, souliers et chapeaux qu'ils offrent à vendre [illegible]

Brodequins.
[illegible]

Bottes.
[illegible]

Guêtres, Bottes et Brodequins.
[illegible]

Chapeaux et Casquettes.
[illegible]

JAMES L. NORTH & Co. 11 Magasins.

Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres.

DOLBEAR, No 5, rue du CANAL, (Établi en 1832), [illegible]

RUFUS DOLBEAR. 56, rue Canal.

MAISON FRANCAISE,
104, RUE DU CANAL,
Encoignure Bourbon.

UNE expédition toute nouvelle reçue de Paris, vient d'être reçue par le soussigné [illegible]

R. D. FANIS. 24 jan

BARRIERE, LACAPERE & Co,
No 90, rue de Chartres,

DESIRANT réduire leur stock de marchandises qui est considérable, offrent à vendre à des prix réduits, les articles suivants qui en font partie:

Articles pour Dames.

Mérinos français en couleur et noir à $1 [illegible]

BARRIERE, LACAPERE & Co. 20 rue Chartres

Charbon—Charbon.

CHARBON de Pittsburg de 1re qualité, en gros morceaux, sans mélange, à vendre en quantités qui conviendront aux acquéreurs, rendus sans frais aux plus bas prix du marché par CLARKE & GREENE, 12, Bank Place et 204, Magasins.

N. B. Charbon anglais et anthracite en grenier à barils. 22 nov

BOUCHONS—40 balles bouchons à vin, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & GRATIAA. 28 janv 30 1/2 Poydras

FOULARDS SOIE—265 pièces extra en débarquement du navire Elizabeth Hamilton, du Havre, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, rue Douane.

CORSETS—2 caisses de 100 corsets chaque assortis, en débarquement du Elizabeth Hamilton, du Havre, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, Douane.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de AVET Brothers, pour le commerce de GROCERIES, d'après acte pardevant A. Chiapella, notaire en cette ville.

Paul AVET,
J. B. AVET,
J. AVET—en commandite.

Le soussigné fera désormais la commission.

17 jan J. AVET

TOILE D'IRLANDE—7 caisses en débarquement du Hope, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, Douane

MOUCHOIRS BATISTE—4 caisses en débarquement du Hope, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, Douane

CHEMISES de dessous en coton—7 caisses en débarquement du Hope, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 24, Douane

EN débarquement du navire Harvest, venant du Havre: 100 dame-jeannes de 5 gallons, 100 do de 3 gallons, 400 do de 2 gallons, 300 do de 1 gallon, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 27, rue St-Louis. 4 fév

CHAMPAGNE—400 paniers grandes et demi-bouteilles, de la marque Comte de Montlivau à Reims; 50 paniers grandes et demi-bouteilles, marque de la Clef Duffan Denis, à Reims, en déchargement et à vendre par GILDEMEESTER & Co, 31, rue Gravier. 4 fév

FRUITS au jus—40 caisses assorties, de la marque J. Peneau de Nantes, à vendre par GILDEMEESTER & Co, 31, rue Gravier. 4 fév

SARDINES à l'huile—1000 demi-boîtes de la marque J. Peneau de Nantes, à vendre par GILDEMEESTER & Co, 31, rue Gravier. 4 fév

500,000 cigares de la Havane, de la célèbre marque El Dorado, à vendre par Y. QUADRAS & CA., 16, rue Douane. 9 fév

AGUARDIENTE DE CANA—en barriques, à vendre par Y. QUADRAS & CO., 16, rue Douane.

G. W. DUNBAR.
Bottes et souliers en gros et en détail.

REÇOIT en ce moment directement des meilleures manufactures, son stock de marchandises d'hiver consistant en un grand assortiment pour messieurs, dames, demoiselles, jeunes gens et enfans, qu'il offre au commerce à des prix réduits.

Les acheteurs sont invités à venir examiner cet assortiment au No 5, rue des Magasins. 7 fév

AMANDES écalées—150 caisses en débarquement du navire Anatasia, de Palerme, à vendre par B. VALLS, 73, Magasins. 7 fév

CIGARES de la Havane—4 barils cigarettes des meilleures marques, telles que Figaro, Generosa, La Flor et différentes autres, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier.

BOUTEILLES, bouchons, &c—500 paniers bouteilles vides; 10 balles bouchons fins réguliers; 10 balles bouchons à dame-jeannes; 500 dame-jeannes de un à deux gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 27, rue St-Louis.

PICADURA—8 barils tabac de la Havane, excellente qualité, à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 31 jan

---

VENTES DE CE JOUR

Vente à crédit [illegible]
PAR J. B. BLACHE & CO.

MERCREDI 11 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu dans le magasin d'encan, rue de Chartres, No 77,
25 caisses coutils blancs français,
[illegible] mérinos [illegible] double chaîne,
25 balles [illegible],
[illegible] coton écrus,
500 doz. [illegible]
—AUSSI—
100 lots marchandises de saison, comme suit: Mouchoirs [illegible] blanches, unies et à carreaux, robes en mousseline, [illegible] foulards, [illegible] châles [illegible] mouchoirs imprimés en coton, &c &c.
Conditions à la vente. 10fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. B. SYKES, encanteur.
Tabac! Tabac! Tabac!

VENDREDI 13 courant, à midi, il sera vendu au magasin de MM. C. & J. B. Tate, No 76, rue Natchez, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne, les marques de tabac suivantes, légèrement endommagées à bord de la barque Cora, de Richmond à ce port, savoir:

42 3/4	caisses de tabac	T. T. Moss, livre
54	"	A.
[illegible]	"	Chs Bowditch
[illegible]	"	Peter Kent,
[illegible]	"	E. Pry,
[illegible]	"	W. R. Johnson, Fanny Essler 1v
[illegible]	"	B. Clark, livre
[illegible]	"	J. Dobbns
[illegible]	"	Jas Allen,
[illegible]	"	Crescent City,
[illegible]	"	Picayune,
[illegible]	"	J. Jones & Son, A No 1, 8v
[illegible]	"	BBB, 8v
[illegible]	"	W. B. Ross, 8v
200 1/2	"	R. Richardson, Singleton Mercer, 1/2 8v
29 3/4	"	J. P. Coutet

11fév

PAR R. B. SYKES, encanteur.
Chandelles de l'Etoile.
Pour compte de ceux que cela concerne.

JEUDI 12 du courant, à 11 heures, il sera vendu à son magasin d'encan 51, rue des Magasins 300 caisses chandelles de l'Etoile, marquées Emery. Conditions—Comptant. 11fév

Ginghams français, sans réserve, et Vente par catalogue de Marchandises Sèches.
PAR F. H. PETITPAIN.

JEUDI 12 février, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan No 8, rue du Canal:

10 caisses ginghams français fantaisie pour être vendus sans réserve, pour clore une consignation.

Et—150 colis et lots marchandises de saison, consistant en toile d'Irlande, coutils français fantaisie, mousselines suisses, claires et batiste, dito imprimées, toile à drap, percales, indienne à rideaux, alpacas, soieries, toile de Hollande, couvertures de table, ouvrés, toiles, mouchoirs batiste, fils, [illegible] batiste d'Ecosse, mousseline à rideaux, draps d'été, &c., &c.

Conditions à la vente.

Les catalogues seront prêts, et les marchandises pourront être examinées de bonne heure le jour de la vente. 11fév

Propriété sur la rue Nayades.
PAR P. B. TAYLOR & TOURNE,
Bureau, 95, rue Commune.

JEUDI 12 courant, à midi, à l'Arcade Banks, il sera vendu à l'encan, deux lots de TERRE avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés sur la rue Nayades, entre Euterpe et Terpsichore.

Détails et conditions à la vente. 10fév

Importation directe de Cigares de la Havane.
PAR MORPHY & NEVIUS.

JEUDI 12 février 1852, à 11 heures A. M., il sera vendu, chez MM. Garcia & Co, 31, rue de la Commune, pour clore des consignations,—vente sans réserve:

510,000 Cigares de la Havane, garantis d'importation directe.

Conditions libérales à la vente.

Des catalogues seront prêts à être vus le mercredi 11 du courant. 10 fév

Fusils de chasse à 2 coups et mousquets de E.-T.
PAR R. B. SYKES

JEUDI 12 courant, à 10 1/2 heures, il sera vendu à son magasin d'encan, 51, rue des Magasins, 124 fusils de chasse [illegible], 100 paires de pistolets—le tout en bon ordre. Aussi—11 caisses contenant chacune 20 mousquets de E. T. complets. 10fév

Sucre Blanc de la Havane
PAR R. B. SYKES.

JEUDI 12 courant, à midi, il sera vendu au magasin de dépôt de Tiberius, encoignure Magazine et Lafayette, 20 caisses de sucre blanc de la Havane. Conditions à la vente. 10fév

CHARLES BYRNE,
MANUFACTURIER D'OBJETS
en cuivre, tôle et ferblanc,
ET MARCHAND DE
POELES, GRATES, BARRES DE GRATES, &c.
46, rue Tchoupitoulas, 46.

A constamment en main un assortiment complet de **Ferblanterie et d'articles en cuivre, poëles, tuyaux de poëles, &c.**

Et on exécute sous le plus bref délai, à des prix raisonnables.

Le plus grand soin sera donné aux ordres qui lui viendront de la ville ou de la campagne. 1er fév

A vendre pour cause de départ.

LE soussigné ayant l'intention de quitter les affaires et de se retirer sous peu de temps en France, offre à vendre son établissement de **Vins, Liqueurs, Groceries fines**, situé depuis dix ans, encoignure Royale et Douane.

Cette acquisition offre de grands avantages, ainsi que cela peut être prouvé par les livres, à un acquéreur.

J. L. LORRILHE, [illegible] Royale et Douane.

VON, HUBERT & Cie.,
Librairie—Papiers peints—Articles de Bureaux, &c., &c.
149, RUE DE CHARTRES.

REÇU par les derniers arrivages de France—Publications illustrées à bon marché.

La Grande Bohème,
Histoire des royaumes d'Argot et de Thunes, des races réprouvées et des classes maudites.

PIÈCES DE THEATRE nouvelles.
ROMANS POLITIQUES, &c, &c.
CENT PROVERBES [illegible] 1 beau vol illustré.
LE PAYS LATIN, par H. Murger.
[illegible]
ÉDUCATION MATERNELLE, par Mme Tastu.
CENT TRAITÉS POUR LE PEUPLE, complet en 2 vol.
LAMARTINE—Histoire de la Révolution de 1848.
DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES modernes, 2 vol. in 12, par L. Figuier.
[illegible] par Louis Reybaud.
HISTOIRE ROMAINE [illegible] &c. &c.

EN magasin d'importation directe et à vendre par les soussignés: [illegible] Couronne, de F. Darnal, [illegible] de F. Grenard [illegible] Madère [illegible], 30 barriques vin rouge ordinaire, St Estèphe, 10 do vin Marsala, 15 do vin rouge Bordeaux vieux de Ch Carcanneau, [illegible] de C. Larrieu, [illegible] de Genoulhac & Valery, [illegible] vin blanc Sauterne, 15 quarts eau de vie cognac, 6 1/2 pipes do, 100 caisses vin rouge Ch. Lafitte à St Julien, [illegible] Ch. Margaux, 100 caisses muscat Frontignan, qualité supérieure, 30 paniers champagne grandes et petites bouteilles de J. A. Garreaux; 25 paniers d'huile Plagnol; 50 caisses cerises, prunes, poires, abricots à l'eau de vie. F. LONGIS, 47, Vieille Levée.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

8 caisses en débarquement du navire Meteor [illegible] Aussi, 1000 caisses en magasin formant un assortiment complet convenables pour le commerce de la ville et de la campagne. A vendre par J. HOBBS & Co., successeurs de R. G. Hobbs, 12, rue Douane.

BOTTES POUR LA BOUE, Brodequins russet, Chapeaux communs et en laine, à vendre par FROST & Co. 10, Magasins.

Bottes, Souliers et Brodequins.

500 caisses en débarquement des navires Amulet, Maraugis et Louisiana, comprenant un grand assortiment de souliers pour hommes, femmes et enfants, à vendre à bon marché par JOHN M GOULD & Co. 31 jan 8, rue des Magasins

Chapeaux—Chapeaux.

Chapeaux, Panama, La Gloria, et chapeaux de paille de tous prix et qualités, formant un grand assortiment de choix reçus par le War Rathburn, de New York, à vendre à des conditions libérales par J M GOULD & Co. 31 jan 8, rue des Magasins

REÇU par le navire Cumberland de Marseille, et à vendre par les soussignés, 200 caisses eau de fleurs d'oranger, de deux douzaines chaque. RILLIEUX & REGGIO. 30 janv 24, Bourbon

CEPES à l'huile—600 boîtes et demi-boîtes en débarquement du navire Fénelon, du Havre, à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis.

BOUTEILLES Bordelaises—100 paniers [illegible] en débarquement du navire Beatrix, HENRY VALETON. 30 jan 90, rue St Louis

SAUCISSONS de Lyon—3 futailles qualité supérieure, en débarquement du navire Harvest, du Havre, à vendre par HENRY VALETON, 90, rue St Louis.

BERGASSE—40 barriques vin rouge de la marque Bergasse, en débarquement du [illegible] à vendre par JOSEPH LANATA. 30 jan 11, rue Jefferson, 12, rue Toulouse.

SARDINES—150 caisses de la marque B. Griboux, à vendre par BRUGUIERE & Co. 30 jan 9, rue Bienville

EN débarquement du navire Minesota, venant du Havre: 62 paniers Champagne en grandes bouteilles, 4 do vin Bourgogne. A vendre par F. LONGIS, 47, Vieille Levée.

BOTTES, SOULIERS & CHAPEAUX—144 caisses en débarquement du navire Bay State. Aussi: 3,000 caisses en magasin comprenant un assortiment général et complet, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par J. HOBBS & Co., Successeurs de R G Hobbs & Co, 12, Douane. 9 fév

CIGARES de la Havane—111,000 de qualité supérieure, en débarquement du Mount Vernon, à vendre par J M CABALLERO, 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville. 9 fév

BOITES en cèdre pour cigares de Régalias et Milares, venant d'être reçues de la Havane, à vendre par D. BORNIO Jr, 34, rue Gravier. 9 fév

SUCRE—144 caisses sucre blanc et jaune, en débarquement du brick Mount Vernon, de la Havane, à vendre par R. CAHUZAC, 30 Vieille Levée. 9 fév

EN débarquement du navire Minesota, du Havre: 20 meules Gruyère suisse premier choix; 30 caisses fromage Tête de Maure, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 9 fév

ATTENDU par le navire Henry, de Marseille: 25 caisses olives farcies; 25 caisses anchois à l'huile, 10 caisses thon; 327 paniers huile 24 onces, Marcellin Sue, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 9 fév

ATTENDU par le navire Adriatic, de Bordeaux: 50 barriques vin rouge bon ordinaire St-Julien; 30 do do do St-Estèphe; 150 do do do St-Julien; 50 barils vin blanc, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 9 fév

ATTENDU par le brick Palombo, de Gênes: 300 paniers huile Plagnol, 24 onces; 250 caisses macaroni et vermicelle; 16 barils marrons; 13 barils amandes, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 9 fév

REÇU par le barge Paganini, de Gênes: 25 barils marrons première choix; 100 caisses macaroni et vermicelle; 100 demi-caisses dito dito; 20 barils raisins secs, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 9 fév

EN magasin: 250 caisses eau fleur d'oranger, grand et petit modèle; 200 caisses vin muscat de Lunel; 100 caisses vin muscat Jordan Brion; 100 caisses vin muscat [illegible]; 112 barriques vin rouge St-Estèphe, St-Julien, &c., à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 9 fév

EN douane, ayant droit au drawback: 25 barriques vin Bergasse; 100 paniers huile d'olives 24 onces; [illegible] cognac Otard et Martin, [illegible] à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co, 9 et 10, rue Jefferson. 9 fév

F. LAUFENBERG,
No 60, RUE DE CHARTRES.

MAGASIN de variétés; comprenant principalement tous les articles nécessaires à la toilette des dames et un joli assortiment d'articles de [illegible] et d'utilité. Janv

---

VENTES DE CE JOUR.

Coutils Français.
PAR J. B. BLACHE & CO

AUJOURD'HUI, 11 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans réserve, à leur magasin d'encan, No 77, rue de Chartres, pour clore une consignation: 8 caisses coutils français. Conditions—4 mois. 11fév

PAR J. B. BLACHE & Co.

AUJOURD'HUI, 11 courant, il sera vendu à 4 heures de l'après-midi, pour compte de qui il appartiendra, rue Toulouse, entre Chartres et Royale, vis-à-vis la Banque des Citoyens: Un lot de Tapis, Rideaux, etc., avariés dans le dernier incendie. 11 fév

PAR FERNANDEZ & WHITING.
Grocerie.

AUJOURD'HUI mercredi, 11 du courant, à 4 heures P. M., il sera vendu à l'encoignure Royale et Hôpital, pour le compte de [illegible] l'assortiment d'une Grocerie, [illegible] endommagé par l'eau et par le feu. 11 fév

Tabac, Tabac.
Vente par les Gardiens du port.
PAR MORPHY & NEVIUS.

MERCREDI 11 février 1852, à 11 heures A. M., il sera vendu chez MM. Wells & Rawlins, agent des tabacs manufacturés en Virginie, encoignure Gravier et Tchoupitoulas, par ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour le compte de ceux que cela concerne:

81 3/4	caisses tabac	Harry of the West 1v
41	"	Tantsome old Coon
10	"	Lowndes
24	"	Paul Jones
16	"	Davy Crocket
66	"	Calhoun
34	"	Harry Lee
118	"	Merline
104 1/2	"	Mercer 1/2 lv
[illegible]	"	Barksdale
[illegible]	"	Dennison
[illegible]	"	Joseph 8 lv
[illegible]	"	[illegible] 5 lv
120	"	Menda

845 caisses plus ou moins endommagées à bord de la barque Cora, de Richmond (Va) à ce port. Conditions—Comptant.

Meubles Meubles.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MERCREDI 11 février 1852, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu rue du Bassin, entre les rues St Pierre et Toulouse: Lits en acajou, sophas do, armoires do, toilettes à glace do, berceuses do, commodes, chaises, lavabos, fauteuils, tables à manger, do à cartes, do de centre, canapés, garde manger, matelas, &c. La vente est positive et sans réserve. Conditions, comptant. 10fév

VENTES A L'ENCAN.

Vente au comptant et sans réserve de diamants richement montés, dans le dernier goût.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

LUNDI, 16 février 1852, à dix heures du matin, il sera vendu à l'encoignure des rues Conti et passage de la Bourse,

Un envoi de diamants montés dans le dernier genre, et comprenant principalement des épingles, broches, colliers, bagues, pendants d'oreilles, etc. Aussi des diamants, rubis, émeraudes, perles, opales, etc., non montés, en petits lots. 11 fév

Succession de A. S. Lewis et de sa femme Annette Tronché.
PAR N. VIGNIE, Encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique, vendredi 13 février 1852, à 11 heures du matin, à la résidence du défunt à Alger, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ un mille et demi au-dessous de la Nlle-Orléans, pour le compte de la dite succession:

Un lot de meubles meublants, linge de corps, effets mobiliers, etc.

Aussi—Trois vaches, deux veaux, un poulain de sang, un cheval, un bull dog anglais, un grand wagon, avec harnais et un lot d'instruments aratoires, etc.

Conditions:—Comptant.

Succession de John Kügedahl.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Première Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique jeudi, 12 février 1852, à midi, au Bassin du Canal Carondelet, pour le compte de la dite succession:

La goëlette GEN. WORTH, du port de 40 90/95 tonneaux.

La goëlette DEUX AMIS, du port de 15 16/95 tonneaux.

Ensemble leurs meubles, agrès, apparaux, etc., telles qu'elles se trouvent maintenant au dit bassin.

Conditions—comptant et payable sur les lieux. 31 jan—4

Esclave à l'encan, par ordre du Conseil de la Municipalité No 3.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'une résolution du Conseil de la Municipalité No 3 passée dans la séance du 20 janvier 1852 et approuvée par Son Honneur le Maire le 23 janvier 1852 ordonnant la vente à l'encan d'un esclave marron nommé Jordan ou Jourdan, nègre âgé d'environ [illegible] ans, dont le propriétaire ou propriétaires sont inconnus, et qui n'a pas été réclamé [illegible] [illegible] 21 février 1852 à midi, dans la rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale [illegible]

Conditions, comptant. L'esclave ne sera pas délivré avant le paiement.

L'acte de vente par devant J. G. Lusenthal, not. pub.

Succession de Euphrosine Perret, femme de Pierre Dolhonde.
Vente à la folle enchère d'un premier acquéreur.
PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu en vente publique dans la Rotonde de la Bourse de Cité, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, samedi le 21 février 1852, à midi, à la folle enchère de M. P. Aldige, qui a refusé de satisfaire aux conditions de l'adjudication qui lui a été faite le 15 décembre 1851 de l'esclave suivant:

CLEMENTINE, [illegible]

Termes et conditions:—Un quart comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur les dits esclaves [illegible]

L'acte de vente pardevant [illegible], notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Succession de Frederick Mertz.
PAR J. R. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour du [illegible] District Judiciaire séant en la paroisse de Jefferson, sous la date du 3 février 1852 [illegible]

Conditions, comptant sur les lieux.

AVIS D'ENCAN.
BERNARD TURPIN, ENCANTEUR,
N. 30, Vieille-Levée.
Jours réguliers pour la vente:
Lundis et Mercredis.
Vente par catalogue—Tous les Samedis.

Avances d'argent sur marchandises [illegible] Nouvelle-Orléans, 6 octobre 1851.

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants: 30 meules fromages de Gruyère frais, [illegible] 50 boîtes biscuits pour la soupe, 40 do do anglais, crackers. FERROS FRERES. Nos 247 et 249, rue Royale, enc. Dumaine.

CONSERVES ALIMENTAIRES—1000 boîtes sardines à l'huile, 2500 demi-boîtes sardines à l'huile, [illegible] 1000 demi-boîtes champignons, [illegible] FERROS FRERES. 247 et 249, rue Royale enc Dumaine

Parfumeries de J. Spratt.

CET article, d'un genre tout à fait nouveau, réunit toutes les garanties [illegible] et possède l'immense avantage de ne coûter que le QUART de tout autre genre, à vendre par B. NAUTRE & Co, Successeurs de S. Maspereau & Co. 25, rue Condé. Agents pour les patentés

REÇU par l'Adria, de Bordeaux—40 barriques vin rouge ordinaire. 30 barriques vin rouge vieux, 500 1/2 boîtes truffes, 30 1/2 et 1/4 boîtes pâtés assortis, 30 barils vin blanc. A vendre par JEAN FISSE, enc. St Pierre et Royale

AVIS.

LA société qui existait entre les soussignés, sous la raison de S. Maspereau & Co, est dissoute d'un commun accord depuis le 1er janvier 1852. La nouvelle société de B. Nautré & Co est chargée du règlement des affaires de l'ancienne société.

S. MASPEREAU,
D. GUERIN,
B. NAUTRE.
15 janv—1 m

Avis de société.

LES soussignés, successeurs de la maison S. Maspereau & Co, ont, par acte passé devant Joseph [illegible], notaire public, le 14 janvier 1852, formé une société, à partir du 1er janvier 1852, sous la raison sociale de B. Nautré & Co, pour la continuation du même genre d'affaires au siège de l'ancien établissement, rue Condé, No 25.

Ils osent espérer, par leurs efforts, mériter le patronage accordé à l'ancienne maison.

B. NAUTRE,
A. C. CASBERGUE,
S. MASPEREAU, (en com.)
D. GUERIN.
15 jv—1 m

A VENDRE à l'arrivée du navire Adriatic, venant de Bordeaux: 4 barriques vin rouge château Margaux, 18 demi do vin blanc qualité supérieure, 50 demi do vinaigre blanc, 107 caisses vin rouge St Estèphe Médoc. Par CAVELIER & MAXENT, rue Royale, No 109

Aug. Z. Cavelier. L. F. Maxent.
CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 109,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent le même genre d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. Haut Brion, La Mission, en barriques et en caisses. 19déc

MAQUEREAUX—175 demi et quarts de barils et barillets No 1; 80 barils et demi barils No 2, 25 barils No 3, à vendre par CONVERSE & Co, 97, Tchoupitoulas.

Gants et Cravates.

F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins, reçoivent maintenant un superbe assortiment des célèbres gants en veau marin, Jouvin, de toutes couleurs et grandeurs.

Nous avons également reçu par les derniers arrivages un assortiment de Cravates d'hommes de toute description. Nous invitons nos amis à venir visiter ces objets. F. FABRE & Co, 29, rue des Magasins

Pommes de terre françaises.

850 paniers en débarquement du navire Elizabeth Hamilton et à vendre par PIERRE POUTZ, 83, rue de la Douane

20 QUARTS eau de vie, Les Vignerons Unis, La Rochelle. 10 caisses absinthe Pernod Fils. [illegible] do do Yeram et Lecoultre, 100 do kirsch do. Sous les clefs de la Douane et à vendre par H. NOEL & GUIRAUD, 101 rue Royale

BLANC de Florence—6 caisses en débarquement du navire Muscovoes, à vendre par W. H. BUNNELL, 10, rue Gravier

500 caisses fruits à l'eau de vie, nouvelle récolte, dernière qualité, en magasin et à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

100 paniers bouteilles vides et 500 dame-jeannes toute mesure, en magasin et à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

40 paniers de 12 bouteilles huile d'olive, marque James Plagnol, 40 paniers en demi-bouteilles, à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

50 tierçons vin blanc Haut Sauterne, première qualité, 30 tierçons vin rouge vieux pour famille, à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

300 barriques vin rouge bon ordinaire, en magasin et à vendre par PAUL LACROIX, 13, Toulouse.

SUCRE de la Havane—200 caisses de la Havane, en débarquement de la barque Helvétien, à vendre par R. CAHUZAC, 30 Vieille Levée.

VENTES A L'ENCAN.

Ane et Mulets
PAR MORPHY & NEVIUS.

JEUDI, 12 février 1852, à 1 heure P. M., il sera vendu dans la rue des Magasins, en face de l'Arcade:

Un ANE parfaitement garanti.
Cinq excellents MULETS.
Conditions—Comptant.

37 Esclaves d'Habitation, provenant d'une succession.
Par J. A. BEARD & MAY, encanteurs.

IL sera vendu à l'encan, le lundi 16 février à midi, à l'Arcade Banks, si ce n'est pas vendu avant à l'amiable, 37 Esclaves acclimatés, [illegible]

Conditions—[illegible]

Les actes de vente par devant T. O. Stark, notaire public, aux frais de l'acquéreur.

Les Esclaves seront en ville mercredi 11 du courant.

VENTE REMISE.
Vente par catalogue d'Eaux de Vie, Vins, Huiles, &c.
Par BERNARD TURPIN.

JEUDI 12 février 1852, à 10 1/2 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin de M. J. Carrière, importeur, rue Vieille Levée, No 25, pour clore des consignations:

500 futailles eau-de-vie française, des marques suivantes: Otard, Dupuy, Castillon jeune, Jas Hennessy, Célèbre Brandy Wine, [illegible] Alex. Seignette, Nartigue et Regardean, [illegible] Raymond, Union Brand, Adrien, Dubouché &c.

Toutes les eaux de vie et genièvre annoncées en douane.

72 pipes genièvre de Hollande, [illegible]
10 pipes do do Weesp, [illegible]
4000 caisses vin St Julien, St Estèphe, St Laurent, Cantenac, Léoville, Margaux, Médoc, [illegible] Château Latour, Château Beaune, &c. &c.
[illegible]
10 balles bouchons [illegible]
35 barils vinaigre blanc,
200 paniers huile [illegible] Plagnol, véritable;
[illegible]

Conditions libérales à la vente.

Les catalogues seront prêts deux jours avant la vente.

Succession de Jean Pujol.
PAR S. GUINAULT, Encanteur.

IL sera vendu samedi, 21 février 1852, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans en date du 30 décembre 1851, [illegible]

Quatre lots de terre situés à Gretna [illegible]

Conditions—[illegible]

Actes pardevant A. Boudousquie, notaire public.

ETAT DE LA LOUISIANE—Paroisse St Baptiste—Cour du 4me District Judiciaire. Succession de Madame Adélaïde Hayden [illegible]

[illegible] HABITATION [illegible] ESCLAVES [illegible]

Conditions:

[illegible]

Pour les Attakapas.

Le steamer [illegible] partira pour le port [illegible] jeudi, 12 du courant, à midi [illegible] HALL & RODD.

Pour le Havre—[illegible] ARBAR [illegible] H. V. BAXTER.

Pour le Havre—[illegible] CHIMBORAZO [illegible] H. V. BAXTER.

Pour le Havre—[illegible] JOHN HANCOCK [illegible] H. V. BAXTER.

Pour la Grande Prairie. [illegible]

Pour Fort Jackson. [illegible] J. T. DOSWELL [illegible]

Pour le Havre—[illegible] BEATRICE [illegible] H. V. BAXTER.

POUR BORDEAUX. [illegible] FDO DE FUENTES & Co.

Pour la Havane. [illegible] MOUNT VERNON, capitaine E. Wood [illegible] DELVAILLE & MOLINO.

Pour la Havane. [illegible] S. DE VISSER & Co, 26, Vieille Levée. 28 jan

Fret, Colis, Malles, etc., expédiés par ADAMS & Co.

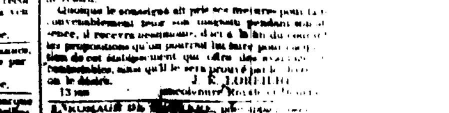

Express de New-York et de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux.

16, 18 et 19 Wall street, New York.
120 Main street, Hartford Ct.
36 State street, New Haven Ct.
116 Chestnut street, Philadelphie.
102 Baltimore street, Baltimore, Md.
Pennsylvania Avenue, Washington.
7 Fourteen street, Richmond.
4 Washington street, Boston Ms.
ADAMS & Co, [illegible]

HOPITAL LUXEMBURG.
Situé sur le Rail Road Pontchartrain.

CET établissement fondé par le Dr [illegible], est maintenant prêt à recevoir des malades sous la direction du Dr J. RHODES. [illegible]

Chambres particulières [illegible]

Il y a des corps de logis séparés pour le traitement des maladies contagieuses [illegible]

Pour plus amples informations, s'adresser à Dr J. RHODES, 162, rue Canal.

AVIS.

LE soussigné, arrivé de France depuis peu de jours, a l'honneur de prévenir ses clients et le commerce en général, que par suite de la dissolution de la société avec M. H. [illegible] LORILHE & Cie, encoignure [illegible] Douane.

[illegible]

J. E. LORILHE, successeur Royale et Douane.

FROMAGE DE CHESTER—[illegible] à vendre par W H BUNNELL, 10, rue Gravier.

100 caisses [illegible] à vendre par PAUL LACROIX, 13, rue Toulouse.

[illegible] HENRY, [illegible] A. POIRCY & Co.

SAVON—400 caisses Winchester [illegible] à vendre par E. J. HART & Co.